

**ANALYSE DE L'ASPECT MORPHOSYNTAXIQUE DANS LA NOUVELLE
FANTASTIQUE « L'HOMME DU SABLE »
D'ERNST THEODOR AMADEUS HOFFMANN/
ANALYSIS OF THE MORPHOSYNTACTIC ASPECT IN THE FANTASTIC
SHORT STORY "THE SANDMAN"
BY ERNST THEODOR AMADEUS HOFFMANN**

Lamiae SLAOUI

Professor, Ph.D.

(Regional Education and Training Center of Fez, Kingdom of Morocco)

lamiaeslaoui2@gmail.com, <https://orcid.org/0009-0004-1504-5014>

Abstract

Morphosyntax is a very important branch of linguistics. Its analysis in relation to a concrete literary work is an interesting research perspective, which is why we decided to apply it to the fantastic short story "The Sandman" by Ernst Theodor Amadeus Hoffmann.

Keywords: *morphosyntax, short story, statement, part of speech, sentence, structure*

Rezumat

Morfosintaxa este o ramură foarte importantă a lingvisticii. Analiza sa în raport cu o operă literară concretă reprezintă o perspectivă de cercetare interesantă, motiv pentru care am decis să o aplicăm povestirii fantastice „Omul de nisip” de Ernst Theodor Amadeus Hoffmann.

Cuvinte-cheie: *morfosintaxa, nuvelă, enunț, parte de vorbire, frază, structură*

1. Introduction

Les préoccupations morphosyntaxiques occupent une place importante dans l'exploitation des corpus lorsqu'on cherche à identifier des règles visant à produire des énoncés, à analyser la phrase simple et la phrase complexe.

Dans le champ linguistique, le domaine de la syntaxe, méthodologiquement disjoint de la morphologie et de la sémantique, bien qu'en étroite corrélation avec ces deux branches, s'intéresse, entre autres, aux critères d'agencement dans la phrase des parties du discours (ou classes de mots), aux procédés de décomposition (à la construction de la phrase), à la structure des syntagmes, à la question de la place et de la position des constituants dans la phrase simple et à leurs relations fonctionnelles, aux relations interpropositionnelles dans la phrase complexe, et autres. Il est à mentionner qu'en linguistique contemporaine, le statut d'unité syntaxique maximale conféré à la phrase est fréquemment remis en question ce qui conduit certains linguistes à considérer deux niveaux d'analyse distincts :

- le niveau microsyntaxique qui correspond à l'articulation des morphèmes et des syntagmes, c'est-à-dire aux unités de rang inférieur ou égal à la phrase simple ;

- le niveau macrosyntaxique qui s'intéresse aux unités de rang égal ou supérieur à la phrase simple et dont le fonctionnement est de nature à la fois syntaxique, sémantique et pragmatique.

Notre travail de recherche repose sur deux axes : le premier axe concerne les concepts définitoires à savoir la morphologie, la syntaxe et la morphosyntaxe ; le deuxième axe se focalise sur la description du corpus de Hoffmann, c'est-à-dire nous allons analyser la phrase simple et la phrase complexe dans ce corpus.

1.1. La morphologie

Rappelons que la morphologie est définie comme une science qui s'intéresse à la formation du mot et qui étudie le morphème. Elle est liée à la syntaxe qui s'occupe de la construction de la phrase, car les morphèmes portent sur la marque de la relation syntaxique, par exemple, les marques d'accord du verbe avec son sujet ou de l'adjectif avec le substantif dont il dépend. Elle se penche sur le lexique dans son processus de formation du mot.

G. Mounin définit la morphologie comme « une étude des formes sous lesquelles se présentent les mots pour exprimer leurs relations à d'autres mots de la phrase, des processus de formation de mots nouveaux etc. » (Du-bois, 2001).

La morphologie est l'étude de la composition des mots qui se fait à partir de plus petites entités appelées morphèmes qui peuvent être entendus comme la plus petite unité ayant un sens spécifique. Cela signifie que le morphème est indivisible au plan sémantique tout en ayant un sens particulier.

1.2. La syntaxe

Rappelons que le terme syntaxe est issu du latin *syntaxis* - « ordre, arrangement, disposition des mots », à partir du grec *suntaxis* formé sur la préposition *sun* (« avec ») et le nom *taxis* (« ordre, arrangement, disposition »). Il désigne tout à la fois l'organisation des mots et groupements de mots dans l'énoncé (syntaxe de l'énonciateur) et l'étude de cette organisation (syntaxe du descripteur).

La syntaxe présuppose le découpage des énoncés en unités réutilisables : on sait que toute langue humaine est doublement articulée en unités significatives et en unités phoniques non significatives. Seule la combinatoire des unités significatives nous intéresse.

L'architecture syntaxique est souvent imaginée comme un découpage uniformément appliqué aux phrases de la langue. Ce point de vue est intenable : tout énoncé résulte de plusieurs structurations différentes, ayant chacune sa logique : celle de la hiérarchie des prédicats et de leurs arguments, celle de l'intégration en syntagmes, celle de la répartition entre le posé communicatif et la partie présentée comme nouvelle.

1.3. La morphosyntaxe

La morphosyntaxe concerne l'ensemble des structures qui permettent de construire grammaticalement un énoncé. Elle porte aussi bien sur les formes

des mots, les flexions régulières et irrégulières, les variantes irrégulières de certains noms et verbes, l'agencement des marques syntaxiques autour du nom (déterminants etc.), du verbe (compléments etc.), de l'adjectif, de l'adverbe, et, enfin, de l'organisation des mots et groupements de mots dans un énoncé.

Dans la langue française, tous les niveaux d'organisation langagière sont touchés de manière importante par la morphosyntaxe. On distinguera quatre niveaux de morphosyntaxe : lexical (racine des mots), flexionnel (termination des mots), contextuel (marqueurs syntaxiques ayant un caractère obligatoire et dont l'emplacement est strictement déterminé) et positionnel (organisation des mots ou groupements de mots présentant une certaine flexibilité).

Ces quatre niveaux d'organisation correspondent le plus souvent à l'âge des structures langagières et à leur évolution au cours du temps, des plus anciennes (lexicales) aux plus récentes (positionnelles). Par contre, l'utilisation est largement indépendante de l'âge des structures et tous les niveaux interagissent dans la morphosyntaxe du français actuel.

2. La phrase

La phrase est une partie du texte qui commence par une majuscule et se termine par un point. A cette définition purement graphique, on peut ajouter une autre, purement phonétique : la phrase commence et s'achève par une pause. La phrase est l'unité de communication linguistique, c'est-à-dire qu'elle ne peut pas être divisée en deux ou plusieurs suites (phoniques ou graphiques) constituant chacune un acte de communication linguistique. On divise également les phrases en deux types en fonction du nombre de propositions qu'elles comportent³ : la phrase *simple*, qui comprend une seule proposition et la phrase *complexe*, qui comprend au moins deux propositions.

Avant de commencer l'analyse de la phrase simple dans les extraits mentionnés, nous allons présenter succinctement la nouvelle fantastique *L'homme au sable* de l'écrivain Ernst Theodor Amadeus Hoffmann. En effet, l'étudiant Nathanaël, héros de l'histoire, a été terrorisé, pendant son enfance, par le marchand de sable ou de sommeil, qu'il pensait être l'avocat répugnant Coppélius, un ami de son père qu'il croit responsable de la mort de ce dernier. Quand il est devenu adulte, Nathanaël voit cette anxiété resurgir à la venue d'un opticien appelé Coppola, qu'il prend pour Coppélius. Il lui achète une longue-vue de poche par laquelle il va découvrir puis il va épier Olympia, la fille de son professeur de physique Spalanzani. Il s'éprend d'Olympia. Or celle-ci n'était, en fait, qu'un automate, auquel Spalanzani a « donné vie » à l'aide de Coppélius.

2.1. La phrase verbale

La phrase verbale est une phrase qui contient un verbe conjugué. Elle comporte deux éléments à savoir le sujet représentant en même temps « le

³ https://dictionnaire.lerobert.com/guide/qu-est-ce-qu-une-phrase#google_vignette.

thème », c'est-à-dire l'être ou la chose dont on va parler et « le prédicat », c'est-à-dire l'ensemble des informations données à propos de ce thème :

« Ce conte grossier produisit un terrible effet sur mon imagination ».

La phrase verbale susmentionnée comporte le sujet « conte » et le prédicat « produisit ». Le prédicat constitue la catégorie centrale et le pivot fonctionnel qui permet l'organisation en structure complète de tous les autres éléments de la phrase. Par ailleurs, cette phrase comporte plusieurs éléments qu'on peut effacer sans nuire à la cohérence morphosyntaxique de la phrase du moment qu'ils représentent des éléments facultatifs. De ce fait, les adjectifs qualificatifs « grossier » et « terrible », ainsi que le syntagme « sur mon imagination » sont les éléments effaçables de cette phrase.

En dépit de sa longueur, cette phrase est réductible donc à sa forme minimale. Ainsi, après l'effacement de tous les éléments facultatifs, on obtiendra par conséquent :

« Ce conte produisit un effet ».

Outre le sujet et le prédicat, la phrase verbale comprend éventuellement un complément d'objet direct (« effet »), des épithètes (« grossier » et « terrible »), deux pré-déterminants du nom (« ce » et « mon »), un complément circonstanciel (« imagination ») et deux affonctifs (« un » et « sur »).

La phrase « Nous entendions en effet un bruit de pas lents et lourds » comprend le sujet « nous », le prédicat « entendions », le complément d'objet direct « bruit », le complément du nom « pas », les épithètes « lents » et « lourds », le morphème fatique « en effet » et les affonctifs « un », « de », « et ». Certes, le verbe « entendre » est un verbe d'action, transitif direct, et employé à la voix active. Il est accompagné du complément d'objet direct « bruit » qui est construit évidemment sans préposition. De même, c'est un complément qui n'est ni effaçable, ni déplaçable dans la phrase.

La phrase « J'en parlai en secret à la vieille servante » contient également un verbe transitif mais cette fois-ci il s'agit d'un verbe transitif indirect qui est le verbe « parler ». Celui-ci introduit par des prépositions les compléments d'objet indirect « en » (< de qqch.) et « servante ». À l'instar du complément d'objet direct, le complément d'objet indirect ne peut être ni déplacé ni supprimé ce qui confirme son rôle indispensable à la compréhension de la phrase. Outre les termes mentionnés, la phrase renferme le complément circonstanciel de manière (« en secret »), l'épithète (« vieille ») et l'affonctif « à la ».

En ce qui concerne la phrase « [...] et nous contait, en fumant sa pipe, une foule d'histoires fantastiques », elle est articulée autour du verbe « conter », qui est un verbe doublement transitif. En effet, ce verbe introduit à la fois le complément d'objet direct « foule » et le complément d'objet indirect « nous » qui renvoie au narrateur et à sa sœur. Pour ce qui est de sa position le com-

plément d'objet indirect se place généralement après le complément d'objet direct, mais lorsqu'il est exprimé par un pronom, il est placé avant le verbe comme c'est le cas de la phrase ci-dessus.

Dans la phrase « Il leur jette du sable dans les yeux », le complément d'objet indirect « leur » renvoyant aux enfants est placé également avant le verbe tandis que le complément d'objet direct est placé après le verbe.

Aux verbes transitifs s'ajoutent les verbes construits sans compléments, à savoir les verbes intransitifs. Le sens de ces verbes ne se rapporte donc qu'au sujet. Dans notre corpus, les verbes intransitifs sont attestés dans plusieurs phrases telles que : « Nathanaël tressaillit », « [...] le concert commença » « [...] sa bouche écumait ». En effet, les verbes « tressaillir », « commencer » et « écumer » sont des verbes intransitifs qui n'ont besoin d'aucun complément afin de compléter le sens de la phrase.

2.1.1. La phrase verbale à verbe impersonnel

Selon J. Dubois, « le verbe impersonnel est un verbe qui n'a pas d'autre forme que celle de la troisième personne du singulier avec pour sujet le pronom neutre *il* » (Dubois, 2001, p. 241). C'est le cas des verbes qui servent à décrire des phénomènes météorologiques tels que *pleuvoir* (« il pleut »), *neiger* (« il neige »), *grêler* (« il grêle »), *tonner* (« il tonne ») etc.

Néanmoins, certains verbes se conjuguent à toutes les personnes, mais ils ont également une forme impersonnelle. C'est le cas des verbes comme *sembler*, *arriver*, *convenir* etc., cf : « Il semble malade » vs « Il semble que tu as raison », « Il arrive chez moi le matin » vs « Il arrive qu'on se noie », « Il convient à tous qu'il parle » vs « Il convient qu'il parte ».

Dans notre corpus, nous constatons que les phrases : « Ne vous semble-t-il pas qu'on vous a jeté du sable dans les yeux ? » et « Il lui semblait de temps en temps qu'elle lui décochait à la dérobée des œillades langoureuses » comportent le verbe « sembler » qui est présentée sous sa forme impersonnelle. Dans les phrases impersonnelles, le verbe « sembler » exprime une opinion, un jugement sur une action ou un état de choses.

2.1.2. La phrase verbale attributive

La phrase verbale attributive comporte un sujet ou un objet qui sont liés à un nom, un adjectif etc. par l'intermédiaire d'un verbe particulier, appelé verbe *attributif* (copulatif ou semi-copulatif). A travers le verbe attributif, on attribue au sujet ou à l'objet une qualité, une manière d'être ou encore une identité. Par ailleurs, le nom « syntagme attributif » est donné au syntagme verbal « formé de la copule *être* (ou de la semi-copule *paraître*, *sembler*, *se présenter*, *rester*, *croire*, *voir*, *devenir* etc. – L.S.) suivie d'un adjectif, d'un nom (d'un pronom ou d'un verbe – L.S.) » (Dubois, 2001, p. 58).

Dans la phrase « Il devenait fou à lier », le pronom « il » renvoie à Nathanaël qui a découvert que la fille qu'il aimait n'était qu'un automate. De ce fait, le verbe « devenir » est le verbe attributif qui relie le sujet au groupe ad-

jectival en fonction d'attribut « fou à lier ». Le verbe « devenir » est un verbe qui marque le changement dans l'état.

En entendant Olympia chanter, Nathanaël trouve son chant très agréable ce qui le pousse à tirer de sa poche la lorgnette pour la dévorer du regard. Et dans le texte paraît la phrase « Nathanaël était ravi ». Le verbe d'état est, dans ce cas, « être ». Il relie le sujet « Nathanaël » à l'adjectif qualificatif « ravi ».

2.2. La phrase non verbale

Contrairement à la phrase verbale, la phrase non verbale est une phrase dont le prédicat ne comporte ni verbe ni copule. Il s'agit d'un outil très important qui permet d'exprimer un grand nombre d'idées à l'aide d'un petit nombre de mots.

Certaines phrases non verbales ne comportent qu'un seul terme, alors que d'autres en comportent deux. Or dans notre corpus, nous remarquons que les phrases non verbales sont basées sur un seul terme, par exemple : « Horreur » ! En effet, ce terme constituant le prédicat de cette phrase non verbale est un nom. Nathanaël, ayant remarqué que le marchand de lorgnettes était en train de tirer Olympia des mains de Spallanzani, s'écrie « Horreur » pour que ce marchand ne s'enfuie pas.

Olympia emploie la phrase « Ach ! », quand Nathanaël essaie de la séduire en disant : « O femme digne de l'amour des anges ! O chaste reflet des bonheurs des élus... ». À l'instar de la phrase précédente, cette phrase est formée d'un seul terme.

Dans ces phrases non verbales, le sujet est implicite. On peut l'identifier à partir des indications fournies par le contexte linguistique ou la situation d'énonciation.

Pour conclure, on peut dire, grosso modo, que la phrase verbale est une phrase organisée autour d'un verbe conjugué à un mode personnel. Inversement, la phrase non verbale est une phrase dont le noyau repose sur un autre élément que le verbe, il peut être un adjectif, un groupe nominal, un adverbe, une interjection etc. Dans la phrase non verbale, le verbe qui assume normalement la prédication est absent.

3. La phrase complexe

La phrase complexe est une phrase qui contient plusieurs verbes employés à des formes temporelles. Elle est une suite de mots organisés selon un ordre logique et grammatical pour construire un sens particulier distingué des autres sens probables dans d'autres contextes et avec autres mots employés. Dans ce qui précède, nous avons présenté quelques particularités générales liées à la morphologie des mots (l'aspect morphologique) et à la structure de la phrase (l'aspect syntaxique). Par la suite, nous avons abordé la première catégorie phrastique, principalement, la phrase simple (verbale et non verbale), et maintenant c'est l'occasion de traiter la phrase complexe au sein du même corpus cité auparavant, un ensemble de textes fantastiques

de Hoffmann. La phrase complexe est une phrase contenant au moins deux verbes employés à des temps, des modes, des voix et des personnes différentes. Elle vise à éviter la citation d'un élément quelconque deux ou plusieurs fois. Sur ce point, il faut rappeler qu'on n'a pas une seule catégorie de phrases complexes, ainsi que les phrases complexes ne jouent pas le même rôle grammatical et syntaxique dans tous les contextes et toutes les structures. Dans cette partie, nous traiterons seulement les catégories citées dans notre corpus avec de petits éclairages liés à chaque catégorie.

3.1. La coordination

Rappelons que la coordination est une sorte de liaison entre deux propositions distinctes, reliées par un rapport logique. Les connecteurs de ces deux propositions sont *mais, car, et, puisque, parce que* etc. :

« Nathanaël tressaillit *et* fixa un regard craintif sur la jeune fille ».

Nous remarquons dans la phrase citée un lien logique et grammatical justifiant l'ajout de la seconde proposition à la première, pour compléter le sens. La première proposition est assez complète, elle n'est pas vide de sens, mais l'ajout de la seconde proposition est basé sur une notion logique, il complète le sens en donnant une suite à l'action de « tressaillir ».

3.2. La juxtaposition

Rappelons que la juxtaposition est un processus qui consiste à mettre plusieurs éléments semblables, l'un à côté de l'autre. Concernant les phrases, nous disons qu'une phrase complexe est juxtaposée seulement si nous avons deux propositions adjacentes séparées par une virgule ou un point-virgule, mais l'une complète l'autre dans un cadre grammatical et logique. Hoffmann emploie ce type de phrase plusieurs fois au sein du corpus que nous avons mis à la base de notre étude :

« Ses yeux sortaient de leur orbite, sa bouche écumait... ».

« Le concert finit, le bal commença ».

Dans les exemples cités, on enregistre un aspect temporel remarquable, c'est-à-dire, trop souvent, les propositions juxtaposées en constituant une seule phrase, sont liées grâce à une logique temporelle, deux actions se font simultanément ou l'une suit l'autre dans un laps de temps très réduit.

3.3. La subordination

La subordination est à l'origine de la phrase complexe. Le trait distinctif entre une phrase coordonnée et une phrase subordonnée est le connecteur qui unit les deux propositions. Les connecteurs propres à la subordination sont : *dès que, avant que, parce que, afin que, puisque, entre autres* etc. Hoffmann, cet écrivain fondateur du courant fantastique et inspirateur de Th. Gautier, emploie plusieurs sortes de subordinations avec des outils de liaison assez différents :

« Dès que l'horloge sonnait neuf heures : allons enfants, disait elle, au lit, au lit ».

« Avant que l'étudiant eût pu le saisir à la gorge, Coppola, qui jouissait d'une force peu commune, avait fini par arracher Olympia des mains de Spallanzani ».

Dans ces deux exemples, nous pouvons relever l'idée de la continuité entre les deux propositions constituant la phrase complexe subordonnée. On enregistre une durée qui s'étale d'une proposition à l'autre. C'est une représentation d'une série d'événements liés entre eux sans rupture dont la première dépend de la seconde et la seconde détermine la première.

3.3.1. La relative adjectivale

Parmi les subordonnées relatives, la relative adjectivale est particulièrement fréquente chez Hoffmann. Elle est une sorte de phrase complexe qui vient pour éclaircir les traits caractéristiques d'un substantif déjà cité. La proposition adjectivale peut être supprimée et remplacée par un adjectif qualificatif particulier. Dans ce qui suit, nous avons relevé plusieurs exemples de phrase à une relative adjectivale que nous essaierons d'examiner du point de vue de la substitution de cette relative par un adjectif particulier :

« C'était un homme fort occupé de choses *que nous n'avons jamais pu reconnaître* » (= choses *méconnues*).

« Sa déclaration d'amour, entourée de toutes les fleurs de rhétorique *que sa mémoire put lui fournir* (= les fleurs de rhétorique *fournies*).

« Spallanzani se cramponnait aux épaules d'une femme *que son adversaire tirait avec rage par les jambes* » (= une femme *tirée par les jambes*).

A travers les exemples ci-dessus on atteste que la phrase à une subordonnée relative vient pour montrer les traits caractéristiques d'un substantif et qu'on peut remplacer ce type de subordonnée par un adjectif qualificatif convenable.

La relative peut avoir une fonction attributive :

« [...] le vieillard *que je suis* ».

3.3.2. La nature de l'antécédant de la relative

Dire que la relative est une expansion nominale, c'est entendre qu'elle est impliquée dans un rapport de dépendance avec un nom. Elle s'oppose de ce fait à la complétive qui introduit une hiérarchie par rapport à un verbe.

Tous les types de nom sont attestés quelle que soit leur complexité textuelle pour fonctionner comme le support principal de la relative.

L'antécédent peut parfois être un adjectif substantivé d'un participe passé :

« Je ne la connaît pas, *accoutumé* *que j'étais à la voir* ».

L'antécédent de la relative peut être encore un nom de nombre ou un pronom :

« Parmi ces livres, il y en a *trois* qui m'intéressent ».

« Je cherche *celui* qui la connaît ».

3.3.3. Rapport entre l'adjectif et la subordonnée relative

On a l'impression qu'il y a une équivalence fonctionnelle entre l'adjectif et la relative du fait que ces unités prennent la même distribution. Cf. :

« Non loin du parc il y a une voiture *rouge* ».

« Non loin du parc il y a une voiture qui *est rouge* ».

Mais si l'on se rappelle qu'il y a trois types d'adjectif, cette équivalence fonctionnelle devient douteuse. Ainsi, il est impossible de dire « qui est belle, cette voiture », car si l'adjectif peut être antéposé (« une belle voiture »), la relative ne le peut jamais. Outre cela, certains adjectifs peuvent être employés indifféremment à gauche ou à droite du nom comme par exemple : « une *agréable* conversation » ou « une conversation *agréable* ». N'oublions pas qu'il y a encore d'autres dont la permutation entraîne un changement de sens, cf. : « un grand homme » (= génie, héros) et « un homme grand » (= dont la taille dépasse la moyenne).

Il y a des adjectifs qui ne sont jamais remplaçables par une subordonnée relative. Ils refusent également d'être construits avec des adverbes de quantité et d'intensité. :

« Le climat saharien est *chaud* ».

« Je mange de la main *gauche* ».

« Il a perdu sa clef *noire* ».

On peut conclure de cette analyse que les relatives fonctionnent le plus souvent comme des adjectifs, mais on ne peut pas parler d'équivalence absolue dans ce cas.

3.3.3. Types de relative

Depuis l'époque classique, on atteste deux types de relative : *déterminative* et *explicative*. Dans la phrase « Les enfants qui *sont fatigués* iront se coucher », la subordonnée est déterminative, si elle désigne un sous-ensemble d'enfants (seulement ceux qui sont fatigués), et explicative, si elle désigne tous les enfants. Autrement dit, la différence entre la déterminative et l'explicative s'appuie sur la postulation de deux mécanismes sémantiques totalement disjoints qui unissent la relative à son antécédent, soit la subordonnée relative restreint le sens de l'antécédent (quand elle est déterminative), soit elle l'explique par une extension souvent maximale. Certains chercheurs parlent dans ce cas du *critère sémantique* de la délimitation de la déterminative et de l'explicative.

Outre ce critère de délimitation des types de relative, ils avancent celui de la forme matérielle et de la paraphrase.

Le critère de la forme matérielle dit que :

- 1) l'explicative est toujours précédée ou suivie d'une pause à l'oral ou d'une virgule à l'écrit ; la déterminative ne l'est jamais ;
- 2) le verbe de la relative explicative n'est jamais au subjonctif à la différence de la déterminative (cf. : « Y a-t-il quelqu'un qui *puisse* m'aider ? » (déterminative) et « Il y a des personnes qui *peuvent* m'aimer » (explicative)) ;
- 3) la déterminative, à la différence de l'explicative, n'a jamais comme antécédent un nom propre ou un pronom personnel tonique, cf. : « Il rencontre des enfants qui *pleurent* » (déterminative) et « Il parle de Victor Hugo qui *est un fameux poète français* » (explicative) ; « Toi qui *est mon cousin*, tu es un bon garçon (explicative).

Le critère de la paraphrase dit :

- 1) qu'on ne peut pas substituer le pronom relatif *qui* ou *que* au pronom relatif *lequel* dans les explicatives : « Les enfants *qui* ($\neq$ *lesquels*) sont fatigués iront se coucher » ;
- 2) que les déterminatives, à la différence des explicatives, tolèrent la reprise de l'antécédant par le pronom *qui* ou *que* et son renforcement par les pronoms *ce*, *celui*, *ceux* etc. : « Les enfants, *ceux* qui sont malades, iront se coucher » ;
- 3) que l'explicative, à la différence de la déterminative, peut être paraphrasée par une coordination : « Les enfants et *ils sont fatigués* iront se coucher » ;
- 4) que dans l'explicative on peut insérer des éléments logiques comme *cependant*, *tandis que*, *malheureusement* : « Les enfants qui *cependant* sont fatigués iront se coucher ».

4. La subordonnée complétive

La subordonnée complétive est une proposition subordonnée qui complète un verbe. Cf. :

« Il me dit sa *vérité* » et « Il me dit qu'*il a raison* ».

« Je m'adresse à tout le *monde* » et « Je m'adresse à *qui veut l'entendre* ».

Dans ce cas, le verbe de la complétive doit être transitif et exprimer, généralement, une opinion.

4.1. Fonctions de la subordonnée complétive

Comme son nom l'indique, la complétive sert à compléter le verbe dont elle est l'expansion. Elle peut fonctionner comme :

- complément d'objet (direct ou indirect) : « Il arrive que *les réunions soient annulées* », « Je l'appends à *qui veut m'entendre* » ;
- complément d'objet d'un présentatif : « Voilà qu'*il pleut* » ;

- complément d'un adjectif ou d'un adverbe : « Impossible qu'il arrive à l'heure », « Heureusement qu'il comprenne vite » ;

Conclusion

Le travail sur un corpus, en adoptant une approche morphosyntaxique, est très important au niveau de l'analyse à travers laquelle on se propose de relever les traits caractéristiques du système linguistique employé dans des situations bien concrètes.

Références

Dubois, J. (2001). *Dictionnaire de linguistique*. Editions Larousse.

Dictionnaire Le Robert. <https://dictionnaire.lerobert.com/guide/complement-d-objet-second-cos>.

-Leçon de Grammaire : la phrase simple et complexe. *Revue des lettres*. <https://revuedeslettres.com/wp-content/uploads/2021/03/LECON-DE-GRAMMAIRE-phrase-simple-et-complexe.pdf> [= LG].